

Peut-on refuser de vendre du champagne à cause de sa religion ?

PUBLIÉ LE 24/12/2013

Par M.C.

SOCIÉTÉ. Depuis quelques jours, la polémique enfle au Royaume-Uni où une caissière du géant Marks & Spencer a refusé d'encaisser le règlement d'un homme qui venait acheter du champagne.



A l'heure où en France le consommateur cherche la bouteille de champagne la moins chère, au Royaume-Uni, la question est de savoir si un employé a le droit de refuser de vendre de l'alcool ou du porc à cause de sa religion.

L'affaire prend de l'ampleur depuis quelques jours. Tout a commencé ce week-end. Un homme se présente en caisse d'un supermarché Marks & Spencer, une bouteille de champagne à la main. "La jeune femme qui portait le voile s'est excusée mais elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas me servir. Elle m'a dit d'attendre qu'un autre caissier vienne la remplacer", a expliqué le client au Daily Telegraph. Un précédent avait déjà été recensé, toujours chez Marks & Spencer la semaine passée. Un salarié avait refusé cette fois-ci de vendre du porc au client.

Marks & Spencer respecte toutes les religions

Selon un porte-parole de l'enseigne, toutes les religions sont prises en compte. "Marks & Spencer promeut un environnement libre de toute discrimination et donc, lorsque des demandes spécifiques sont faites, nous allons toujours procéder à certains ajustements pour les satisfaire." Il cite en exemple les chrétiens qui ne veulent pas travailler le dimanche ainsi que les juifs qui choisissent de travailler le samedi. "C'est quelque chose que nous décidons au cas par cas", renchérit le porte-parole de la marque anglaise.

Pas de précédent en France

A notre connaissance, il n'y a pas eu de précédent de la sorte en France dans un quelconque hypermarché. Mais cette polémique pose beaucoup de questions. Faut-il tenir compte de la religion de son employé ? Faut-il du coup le cantonner à certaines tâches au détriment de la polyvalence souvent requise quand on travaille dans la vente ?